



1.9. Favoriser et protéger le déplacement des espèces au sein des milieux périurbains et ceintures vertes

Améliorer la fonctionnalité des passages à faune existants

Contexte de l'action

Les infrastructures linéaires de transport constituent des obstacles importants de franchissement pour la faune et des discontinuités écologiques majeures sur le territoire, perturbant le déplacement des animaux, provoquant une augmentation de la mortalité (Autoroute A4, départementale RD1004, nationale N4 et les lignes de chemin de fer). De plus, cela cause des collisions avec les véhicules, ce qui met en danger la vie des automobilistes. Les grands axes des transports sont donc des points clés d'intervention dans le cadre de la restauration de la continuité écologique terrestre sur le territoire. Les passages à faune permettent le maintien des processus écologiques et fonctionnels des populations, l'accès aux ressources, la dispersion et la migration des individus, et enfin la réduction des collisions. L'amélioration des passages à faune existant, notamment en développant leur attractivité, est un facteur clé dans leur bonne fonctionnalité et vise à diminuer la fragmentation des habitats.

Objectifs

- Recenser les zones à enjeu
- Suivre et évaluer l'efficacité des passages à faune existants sur les infrastructures de transport du territoire, et améliorer leur fonctionnement le cas échéant

Priorité



Durée de mise en œuvre

- Courte (< 2 ans)



Pilote de l'action

- Communes
- DREAL
- DDT
- FDC67
- CEA

Partenaires potentiels

Techniques : Associations environnementales (BUFO, GEPMA, LPO...), OFB, FDC67

Financiers : Concessionnaires des infrastructures, Caisse des Dépôts, Collectivités territoriales, AERM, Contrats régionaux de Solidarité territoriale (CRST)

Modalités de mise en œuvre

- 1) Identifier les ouvrages routiers et agricoles, notamment ceux pouvant être améliorés pour faciliter le passage de la faune (passage mixte)

En lien avec ces aménagements :

- 2) Réaménager les passages et leurs abords (structures conductrices, structures-guides, diversifier les substrats, écrans latéraux, adapter l'éclairage)
- 3) Assurer une occupation du sol attractive sur les parcelles attenantes au passage : convertir des parcelles de culture en prairies ou en jachères et y appliquer une gestion favorable à la biodiversité, creuser des mares ou aménager des noues humides...

Incidence financière

- 1) Coût salarial + frais de déplacement sur 6 mois
- 2) et 3) Coûts variables selon les dispositifs mis en place

Évaluation et suivi

- Recherche d'indices, pièges à traces, pièges photographiques, vidéosurveillance
- Nombre d'ouvrages faisant l'objet d'un suivi
- Nombres d'espèces/d'individus utilisant l'ouvrage
- Nombre de mesures d'amélioration de la fonctionnalité des ouvrages mises en place...
- Contrôle de la mise en œuvre des actions



À noter

- Une structure-guide permet de relier le passage à faune au réseau écologique alentour, par exemple des lisières, des haies, des fossés, des mares... Elles vont permettre de guider la faune de l'environnement extérieur vers le passage à faune.
- Les structures conductrices vont plutôt servir à « encadrer » les abords et le passage en lui-même, le rendant plus attractif pour la faune. On retrouve des buissons, des andins de pierres ou des souches par exemple.
- Diversifier les substrats (sable, gravier, argile, humus) va également favoriser la fonctionnalité du passage pour la petite faune (en particulier les invertébrés)
- Le CEREMA a rédigé un guide [« Les passages à faune : Préserver et restaurer les continuités écologiques avec les infrastructures linéaires de transport »](#)



**Trame
Verte & Bleue**

Mossig et Vignoble - Pays de Saverne



**AGENCE
DE L'EAU
RHIN-MEUSE**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

